

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	34 (1988)
Heft:	9
Rubrik:	Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique fédérale

par Raymond Gremaud



La Suisse s'internationalise

« Plus influent qu'un Kurt Furgler » ! (Mächtiger als einst Kurt Furgler). L'important mensuel suisse alémanique Politik und Wirtschaft dresse de Jean-Pascal Delamuraz, ce Romand qui dirige l'économie publique helvétique, un portrait flatteur. Et il n'est pas le seul. L'image de Jean-Pascal Delamuraz est actuellement au Zénith en Suisse.

Le fait est d'autant plus remarquable que l'homme gère des dossiers brûlants et d'une importance capitale. Ainsi le GATT, avec les enjeux de l'Uruguay Round pour notre économie et notre agriculture, l'intégration européenne, où son département a le leadership. Jean-Pascal Delamuraz a bien voulu réservé aux lecteurs du Messager Suisse, une interview exclusive.

— Australie, Nouvelle Zélande, Argentine, l'été de Jean-Pascal Delamuraz a été un avale-kilomètres. Pourquoi ces voyages ?

— Dans tous les secteurs de l'activité politique, nous nous internationalisons. Il y a dans les problèmes qui se posent à l'autorité fédérale, notamment, de moins en moins de problèmes strictement nationaux, de règlements internes, et de plus en plus de problèmes qui impliquent l'étranger, l'Europe et le monde.

Cela est particulièrement pour l'économie. Dans un pays qui gagne un franc sur deux de son commerce extérieur - c'est le cas de la Suisse, formidablement dépendante de la réussite des marchés étrangers - cela implique des contacts de plus en plus croissants avec nos partenaires dans le monde.

Mais ce phénomène n'est pas nouveau.

— Effectivement, dès l'après-guerre, la dimension mondiale des marchés a été définie. Ce qui est entièrement nouveau, c'est l'acuité et l'intensité de ces contacts internationaux. Il faut, en particulier le ministre de l'économie que je suis, multiplier et diversifier les contacts dans le monde. Un, pour que nos relations dans le monde soient sans cesse améliorées avec tous nos interlocuteurs. Deux, pour que lors de négociations multilatérales, comme l'Uruguay round, par exemple, où nous sommes associés avec tous les autres, nous puissions parler avec chacun afin d'examiner nos propres cas.

Ce mouvement implique aussi les autres départements. Je ne vois pas qu'on puisse régler le problème des transports - qui concerne M. Ogi - sans concertation permanente avec les autres pays de l'Europe. Non plus pour les problèmes de l'environnement - qui concernent M. Cotti. Non plus que les problèmes de police - qui concernent Mme Kopp. Mais c'est tout particulièrement le Département de l'économie publique qui est aux premières loges.

Voilà le sens de ces voyages qui sont nombreux, fatigants, mais nécessaires.

Pourquoi l'hémisphère austral ?

— J'ai le contact, soit en Suisse, soit à l'étranger avec tous les pays européens et nos principaux partenaires économiques de l'hémisphère nord. Or il n'y avait jamais eu de visite d'un conseiller fédéral de quelque département que ce soit avec les pays de l'hémisphère sud. Notre commerce s'accentue avec les pays du Pacifique - dont l'Australie est un des pôles.

Ces pays offrent à l'économie suisse des débouchés exceptionnels. Nous y exportons six fois plus que nous y importons. Le but est bien entendu d'importer davantage, ce qui soulève quelques problèmes qui sont de nature nouvelle. D'où nécessité de contact.

Nécessité encore, parce que dans les négociations du GATT, eux qui sont de très gros agro-exportateurs ont peut-être un autre point de vue que nous, qui sommes les plus gros importateurs du monde per capita. Il était nécessaire que nous nous en entretenions à fond, aussi bien en Australie et en Nouvelle Zélande qu'en Argentine, trois pays typiques du groupe de Cairns (agro-exportateurs où figurent tant le Canada que la Hongrie).

Pourquoi le 1^{er} août à Brisbane ?

— La première Exposition universelle de l'hémisphère austral s'est tenue en 1888 à Melbourne. La deuxième, c'est Brisbane, où le pavillon suisse est particulièrement remarqué. Le gouvernement australien ainsi que les organisateurs de l'exposition souhaitaient que la Suisse puisse célébrer dignement sa fête nationale, d'où le choix du moment du voyage.

Le contact avec les sociétés suisses - celle de Brisbane (formée de délégations suisses de nombreuses autres villes australiennes), celle de Canberra, de Sydney - trois villes où j'ai passé ! - ont été d'autant plus émouvants que nous étions très loin de la mère Patrie et aux environs du Premier Août. J'ai également rencontré les sociétés d'Auckland et celles d'Argentine, et même présidé la fête pour les cinquante ans de la Chambre de commerce suisse en Argentine, en présence des dignitaires argentins. Ce n'était pas seulement du folklore.

Et les fruits de ces voyages ?

— Ces voyages ne sont pas destinés à des négociations à proprement parler. En Australie, j'ai pu signer deux accords préparés de longue date. Mais que ce soit en Australie, en Nouvelle Zélande ou en Argentine, j'ai pu enregistrer une meilleure approche humaine d'interlocuteurs que l'on retrouve en Suisse et sur la scène internationale.

Cela permet de personnaliser un peu mieux nos relations, et c'est important. Cela permet aussi de se concerter mieux sur les politiques à suivre, et de donner de nouvelles impulsions à des discussions là où la situation n'est pas satisfaisante. Il est clair qu'une impulsion politique peut déclencher un processus d'entente plus rapidement et mieux qu'une négociation diplomatique, cette dernière étant une négociation permanente qui ne permet pas toujours d'obtenir des résultats rapides.

Un accord devrait être trouvé avec les Argentins en matière de protection des investissements, la situation actuelle n'étant pas satisfaisante à cet égard. La discussion que j'ai eue avec mon collègue à Buenos Aires a permis de faire avancer la discussion et j'ai reçu un premier rapport positif. Deuxième exemple, toujours avec l'Argentine, les dossiers concernant l'accord de rééchelonnement de la dette et la protection intellectuelle pour les produits pharmaceutiques ont progressé. Je ne suis pas revenu avec des accords signés dans ma valise, mais l'avance est considérable.

Si je regarde du côté australien, je pourrais dire la même chose de la protection intellectuelle. Je peux citer un cinquième exemple, relatif au protectionnisme industriel qui frappe de droits très forts un certain nombre de produits manufacturés en provenance de la Suisse. Il y a espoir de diminution de ces droits. Toujours avec l'Australie, il faut noter aussi l'amorce vigoureuse de droits d'atterrissement pour notre aviation, et inversément en faveur des compagnies australiennes.

Raymond Gremaud